

Reprise du procès DHKP-C : Mobilisons-nous ce mercredi 7 janvier

Bahar, Musa, Sukriye, Kaya... ne sont ni des malfaiteurs, ni des criminels, ni des terroristes - Par notre solidarité, faisons en sorte que ces militants ne retournent plus en prison !

- La première audience du nouveau procès contre Bahar Kimyongür et ses co-inculpés aura lieu le mercredi 7 janvier 2009 à 9 h. à la Cour d'Appel de Bruxelles (salle 0.23).
- Rassemblement à 8h30 sur les marches du Palais de Justice.
- Venez nombreux, ces militants ne doivent plus retourner en prison !
- Non aux législations "antiterroristes" !

Dans le cadre de la première audience du nouveau "procès DHKP-C" à la Cour d'appel de Bruxelles, le Clea appelle à un rassemblement. Celui-ci se déroulera sur les marches du Palais de Justice de Bruxelles ce mercredi 7 janvier à 8h30 afin de soutenir les militants poursuivis et d'exiger l'abrogation de la loi antiterroriste.

Soyons nombreux lors de cette première audience et de celles qui suivront car, dans cette lutte, notre force est le nombre et notre détermination ! Il est essentiel de relancer et maintenir une dynamique de lutte qui a montré ses vertus dans les combats récents.

Par nos mobilisations, nous avons réussi à troubler la bonne conscience du monde politique. En l'occurrence, notre persévérance aura finalement convaincu des parlementaires d'appartenance partisane diverse d'entamer la totale évaluation des législations sécuritaires récemment adoptées dans notre pays, en particulier la loi relative aux infractions terroristes qui fera l'objet des travaux d'une Commission dès le mois de février prochain.

Il convient de donner un signal fort à la veille de cette évaluation parlementaire ! Il est donc important



de faire un effort pour venir manifester à l'occasion de cette audience qui fixera le planning des audiences suivantes.

En effet, quand partout en Europe et en Belgique se multiplient les exactions du pouvoir à l'encontre des libertés citoyennes sous prétexte de "lutte contre le terrorisme",

il est essentiel, dès les premiers instants de ce nouveau procès, de montrer aux juges qu'en dépit de l'acharnement du Parquet fédéral, nombre de citoyens demeurent vigilants et s'attacheront à vérifier qu'à chaque étape de la procédure les droits et libertés des prévenus seront bel et bien respectées.

*Le Comité pour la Liberté d'Expression
et d'Association
www.leclea.be*

«Résister n'est pas un crime», le film de Marie-France Collard, Foued Bellali et Jérôme Laffont qui retrace le combat du Clea pour la liberté d'expression et d'association - Maintenant disponible en DVD - Offrez-le et soutenez notre combat - Plus d'informations sur notre site.

Reprise du procès DHKP-C : Mobilisons-nous ce mercredi 7 janvier

Bahar, Musa, Sukriye, Kaya... ne sont ni des malfaiteurs, ni des criminels, ni des terroristes - Par notre solidarité, faisons en sorte que ces militants ne retournent plus en prison !

- La première audience du nouveau procès contre Bahar Kimyongür et ses co-accusés aura lieu le mercredi 7 janvier 2009 à 9 h. à la Cour d'Appel de Bruxelles (salle 0.23).
- Rassemblement à 8h30 sur les marches du Palais de Justice.
- Venez nombreux, ces militants ne doivent plus retourner en prison !
- Non aux législations "antiterroristes" !

Dans le cadre de la première audience du nouveau "procès DHKP-C" à la Cour d'appel de Bruxelles, le Clea appelle à un rassemblement. Celui-ci se déroulera sur les marches du Palais de Justice de Bruxelles ce mercredi 7 janvier à 8h30 afin de soutenir les militants poursuivis et d'exiger l'abrogation de la loi antiterroriste.

Soyons nombreux lors de cette première audience et de celles qui suivront car, dans cette lutte, notre force est le nombre et notre détermination ! Il est essentiel de relancer et maintenir une dynamique de lutte qui a montré ses vertus dans les combats récents.

Par nos mobilisations, nous avons réussi à troubler la bonne conscience du monde politique. En l'occurrence, notre persévérance aura finalement convaincu des parlementaires d'appartenance partisane diverse d'entamer la totale évaluation des législations sécuritaires récemment adoptées dans notre pays, en particulier la loi relative aux infractions terroristes qui fera l'objet des travaux d'une Commission dès le mois de février prochain.

Il convient de donner un signal fort à la veille de cette évaluation parlementaire ! Il est donc important



de faire un effort pour venir manifester à l'occasion de cette audience qui fixera le planning des audiences suivantes.

En effet, quand partout en Europe et en Belgique se multiplient les exactions du pouvoir à l'encontre des libertés citoyennes sous prétexte de "lutte contre le terrorisme",

il est essentiel, dès les premiers instants de ce nouveau procès, de montrer aux juges qu'en dépit de l'acharnement du Parquet fédéral, nombre de citoyens demeurent vigilants et s'attacheront à vérifier qu'à chaque étape de la procédure les droits et libertés des prévenus seront bel et bien respectés.

*Le Comité pour la Liberté d'Expression
et d'Association
www.leclea.be*

«Résister n'est pas un crime», le film de Marie-France Collard, Foued Bellali et Jérôme Laffont qui retrace le combat du Clea pour la liberté d'expression et d'association - Maintenant disponible en DVD - Offrez-le et soutenez notre combat - Plus d'informations sur notre site.